

## ÉDITO

L'élevage de porcs, ce sont des agriculteurs, des chefs d'entreprise mais aussi des salariés qui travaillent au quotidien pour produire une viande de qualité et assurer une traçabilité inégalable. Or, depuis quelques années, l'élevage normand manque de salariés. C'est pourquoi nous devons aller les chercher à

la base, c'est à dire dans nos établissements d'enseignement agricole. Une journée d'information sera organisée au lycée St-Lô Thère le 18 janvier prochain. Cette réunion sera l'occasion pour les éleveurs d'acquiescer des arguments pour promouvoir la production porcine et de prendre connaissance des moyens leur permettant d'accueillir des jeunes sur leur exploitation.

Il faudra aussi former pour pouvoir installer et reprendre les exploitations porcines, un vrai challenge pour les 10 années à venir. Cela passera aussi par la reconnaissance et la promotion de l'élevage et de nos métiers par les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...), ces réseaux auxquels 100 % des jeunes jettent un coup d'œil au quotidien. C'est pourquoi l'ARIP normande a créé un

compte Twitter pour véhiculer des vérités sur le métier et ainsi contrer des associations qui font de l'agribashing et nuisent au moral des agriculteurs. J'encourage mes collègues, éleveurs de porcs à créer un compte Twitter et à nous suivre.

Le Président,

**JF. Osmond**



L'ARIP Normande est désormais sur Twitter. Pour nous retrouver sur Twitter recherchez le compte ARIP Normande. <https://twitter.com/NormandeArip?lang=fr> ou #ARIPNormande



## DEMARCHE ELECTRICITE OFFRELEC'OUEST

OFFRELEC'OUEST

➔ **Direct Energie (Compteurs C5≤36 Kva)** : Direct Energie a envoyé à chaque éleveur inscrit un mail (ou un courrier) courant Octobre. Pour les nouveaux compteurs (qui n'étaient pas clients de Direct Energie) : mail ou courrier demandant la transmission d'un mandat SEPA et du RIB de la société concernée. Pour les compteurs déjà clients de Direct Energie : mail ou courrier d'information, précisant les nouvelles conditions tarifaires (aucune démarche particulière pour ces éleveurs).

Numéro de service client : à partir du 1<sup>er</sup>/01/2019 (pour les clients Direct Energie de Offrelec'Ouest) - Tél : 09.77.40.55.41 - [service.client.privilege@direct-energie.com](mailto:service.client.privilege@direct-energie.com). Jusqu'au 31/12/2018 (pour les anciens clients de Direct Energie) : 09.77.40.50.40.

➔ **ENI (Compteurs C2/C3/C4 > 36 Kva)** : ENI a envoyé (semaine 47) à chaque éleveur inscrit, un mail avec un identifiant et un mot de passe. Ces identifiants vont permettre d'aller sur le site internet d'ENI pour accéder à l'espace client (champs préremplis) et finaliser la démarche.

Numéro de service client (à partir du 1<sup>er</sup>/01/2019, pour les nouveaux clients ENI de Offrelec'Ouest) - Tél : 09 70.80 94 20.

## RAPPEL IED : Mise en conformité avec le BREF Elevages



Les éleveurs de porcs (ou de volailles) soumis à la réglementation des IED ont l'obligation de déposer un dossier de réexamen pour vérifier leur conformité vis-à-vis du BREF Elevages. Les exploitations d'élevage de porcs concernées (dites IED) sont les installations de + de 2 000 places de porcs d'engraissement de plus de + 30 kg ou de plus de 750 emplacements de truies. Le dépôt du dossier de réexamen doit (ou devait) être réalisé avant le :

- 21/04/2018, pour les élevages avec un N° de SIRET impair
- 21/02/2019, pour les élevages avec un N° de SIRET pair.

La mise en conformité doit ensuite être réalisée au plus tard le 21/02/2021. Au-delà, les conséquences administratives seront significatives pour les éleveurs qui n'auraient ni déposé de dossier de réexamen, ni réalisé la mise en conformité nécessaire.

**ATTENTION** Les bureaux d'étude spécialisés environnement qui peuvent vous aider à la réalisation de votre dossier de réexamen ont une charge de travail importante.

Il est indispensable de ne pas s'y prendre au dernier moment.

## FIÈVRE PORCINE AFRICAINE (FPA)

Belgique : 167 sangliers retrouvés morts et positifs FPA au 16 novembre. Depuis le 12 octobre, la zone sous surveillance a été redécoupée. Une zone tampon fait l'objet d'une clôture discontinuée. Roumanie : la situation n'est pas maîtrisée. Bulgarie : 1<sup>ers</sup> cas détectés près de la frontière bulgare. Chine : la FPA s'étend désormais à quasi toutes les Provinces. En France, les mesures de gestion sanitaire prévues dans le périmètre d'intervention proche de la Belgique ont été prolongées jusqu'au 12/12/2018. « Elles pourront être reconduites ou adaptées au vu de l'évolution de la situation sanitaire. »

Suite à la publication de l'arrêté du 16 octobre dernier sur la biosécurité en élevage, des formations de formateurs sont actuellement organisées par l'Ifip et la SNGTV à l'intention des vétérinaires et techniciens. Cela permettra de déployer rapidement les formations d'éleveurs. Pour rappel, chaque exploitation d'élevage doit désigner un référent biosécurité qui devra être formé, avant le 1<sup>er</sup>/01/2020, à la gestion du plan de sécurité et aux bonnes pratiques d'hygiène.

## REUNION « ATTRACTIVITE DES METIERS ET FORMATION EN ELEVEGE PORCIN »

Comment intéresser les jeunes à la production porcine ? Les difficultés de recrutement ne sont pas spécifiques au secteur porcine, mais le manque de candidats pour des postes de salariés en élevage de porcs ou de repreneurs est une réalité. Pour faire face à cette situation, l'implication de tous les acteurs de la filière, et en priorité des éleveurs est nécessaire.

L'ARIP organise une réunion d'échanges et d'information à l'attention des éleveurs sur les outils dont la filière dispose (stages durant la formation scolaire, dispositifs de formation, apprentissage, formation des salariés, etc.). A l'ordre du jour :

- ✓ Les ressources humaines en élevage porcine (état des lieux chiffré),
- ✓ Comment faire connaître la production porcine aux élèves en formation ? Perception de la production porcine par les élèves de l'enseignement agricole (résultats d'une étude récente) & présentation des possibilités pour les éleveurs de faire découvrir leur métier aux jeunes,
- ✓ Comment accueillir un apprenti et former ses salariés, ou futurs salariés (conditions, financements, etc.) ?

**Intervenants :** ARIP Nde, DRAAF Normandie, CFA Saint-Lô Thère, FAFSEA

**Date et lieu :** le Vendredi 18 Janvier 2019 au Lycée agricole Saint-Lô Thère.

Merci de réserver auprès de l'ARIP Nde (02.31.70.88.58. N. Bertrand).

Nous vous attendons à venir à participer à cette réunion d'information,

[http://www.aripnormande.fr/assets/files/2018/Invitation\\_18\\_01\\_2019.pdf](http://www.aripnormande.fr/assets/files/2018/Invitation_18_01_2019.pdf)



Action financée dans le cadre du Contrat d'objectifs « Gestion Prévisionnelle de l'emploi et de la formation », soutenue par la région Normandie



Vous êtes éleveur et vous transportez vous-même les animaux entre sites d'élevage. Vous pouvez désormais réaliser vos bons d'enlèvement transfert via votre smartphone sur l'application Pig Connect.

Il vous suffit de télécharger l'application sur Google Play ou AppleStore, d'ajouter votre site de chargement (IDM et code extranet Uniporc Ouest), de choisir « Saisir un bon d'enlèvement TRANSFERT » et de renseigner vos données en suivant les écrans. Votre bon sera stocké sur [www.pigconnect.fr](http://www.pigconnect.fr), vous pourrez le visualiser à tout moment et votre tournée est directement créée dans BDPORC : plus besoin de la notifier. Un vrai gain de temps et c'est gratuit ! Si vous êtes en zone blanche, pas de soucis, le bon est envoyé dès que vous avez du réseau !

A terme, vous pourrez créer vos bons d'enlèvement transfert pour les animaux transportés par votre organisation de producteurs (OP) ainsi que vos bons d'enlèvement abattoir.


Pour en savoir plus : <https://tinyurl.com/ybsohcal>

## ENQUETE EN LIGNE SUR L'EMPLOI SALARIE EN NORMANDIE

« Vous et votre entreprise agricole ... où en êtes-vous sur les ressources humaines ? »



La FRSEA Normandie lance une enquête en ligne auprès des entreprises agricoles de la région. Cette enquête a pour objectif d'établir un diagnostic sur les besoins actuels et futurs en compétences des entreprises pour adapter les politiques régionales sur la formation. Elle permettra d'identifier aussi les entreprises qui ont besoin de recruter.

L'enquête en ligne (possible sur tablette ou smartphone) prend 10 minutes pour être renseignée. En tant que partenaire de cette enquête, nous vous remercions par avance de bien vouloir y participer. Pour y répondre  <http://bit.ly/2DOSG6X>

Elle sera en ligne jusqu'au 31/12/2018. Cette enquête est menée dans le cadre du Contrat d'objectifs « Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences » dans lequel l'ARIP est partenaire avec 11 autres structures. Elle est coordonnée par la FRSEA de Normandie 

## REDUCTION DES EMISSIONS D'NH3 A L'ECHELLE DE L'ELEVAGE : LA COMBINAISON DES BONNES PRATIQUES EST SOURCE D'EFFICACITE

Les pertes azotées des élevages porcins sur lisier se font principalement sous forme d'ammoniac au cours des étapes bâtiment, stockage et épandage. Ces pertes de NH3 réduisent la valeur fertilisante des lisiers. Réduire les émissions, à toutes les étapes de l'élevage, c'est aussi limiter le recours à de l'azote minéral.

Dans une étude menée par l'IFIP, 8 itinéraires techniques ont été testés, dont 7 avec des bonnes pratiques (BP) :

- ➔ Suivi d'une salle d'engraissement de 60 porcs (3 mois) : témoin, ou avec application de BP : lavage d'air, évacuation gravitaire tous les 15 jours et flushing (2 fois par jour).
- ➔ Suivi des émissions sur une cuve de stockage sans couverture ou avec application de BP (couverture souple).
- ➔ Mesure du potentiel de volatilisation des effluents issus du stockage pour estimer les émissions possibles l'épandage (simulation des conditions météo).

**Parmi les principaux enseignements de cette étude :**

- ✓ Une bonne pratique en bâtiment, non suivie de bonnes pratiques sur le stockage et l'épandage peut voir son efficacité fortement réduite voire annulée à l'échelle de l'élevage. Ainsi les émissions d'NH3 sont supérieures au stockage dans les itinéraires techniques qui comportent des BP au bâtiment. A

l'inverse, un itinéraire technique qui combine une BP au bâtiment et une BP au stockage voit son efficacité totale sur la réduction des émissions de NH3 augmenter de + 10 % (par rapport aux résultats pris indépendamment au bâtiment et au stockage).

✓ Des bonnes conditions à l'épandage se révèlent essentielles pour conserver le bénéfice des bonnes pratiques mises en œuvre en amont. Sans bonnes pratiques à l'épandage et avec des conditions favorables à la volatilisation de l'NH3 l'efficacité des BP au stockage et à l'épandage est fortement réduite. Ainsi un enfouissement le plus rapide possible lors de l'épandage (avant semis), l'utilisation de pendillards pour déposer le lisier au ras du sol sur couvert végétal et la prise en compte des conditions météorologiques (pas d'épandage les jours de vent et lors de fortes chaleurs) améliorent l'efficacité globale des itinéraires techniques.

**En conclusion :** Le coût de mise en place d'une technique visant à réduire les émissions d'NH3 doit inciter à rechercher l'efficacité globale sur l'ensemble de la gestion des effluents. L'objectif est de réduire les émissions d'NH3 et de conserver un maximum d'azote dans les effluents, pour réduire le recours à l'azote minéral.



Dans le cadre du dispositif AGRAIR, financé par l'ADEME, l'ARIP Normande s'est engagée à communiquer sur les techniques de réductions des émissions d'NH3. Nous vous donnons rendez-vous dans un prochain numéro pour d'autres techniques.